

Frédéric BONNET

Avocat

11 Rue Camille PELLETAN
66 000 PERPIGNAN

Tél. : 04.68.52.28.81

Fax : 04.68.52.21.72

PAYE	COMPTABILISE
LE 11/07/19	
PAR 4716	07-011
DE 1050	



SAS HECTARE
Clos des Chanterelles
Rue du Romarin - BP 18
34830 CLAPIERS

Perpignan, le 03 juillet 2019

Vos Réf. : TA MONTPELLIER : SCI VINDELMAR / COMMUNE DE LAROQUE DES ALBERES

Nos Réf. : O - HECTARE c/ SCI VINDELMAR

2019038 - Facture n°2019-245 (référence à rappeler lors du règlement)

Prière de rappeler ces références dans toutes vos correspondances et/ou mails

Recours loti 5/12/9

FACTURE D'HONORAIRES

- Analyse du dossier,
- Recherches juridiques,
- Etablissement d'un mémoire en défense et son dépôt au greffe du Tribunal Administratif de MONTPELLIER,
- Correspondances.
- Suivi de la procédure.

Soit HT 875, 00 €
TVA 20,00 % 175, 00 €

TOTAL FACTURE 1050, 00 € TTC

Règlement à réception

Quel que soit le mode de règlement choisi, merci d'y rappeler le numéro de la présente facture indiqué en référence.

IMPORTANT : Tout retard de paiement nous oblige à percevoir l'intérêt minimum prévu par la loi, soit trois fois l'intérêt légal en vigueur.

Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire (Loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 - art. 53-1).

validé par Gilles
(Anne P. en copie
Ahmed

Frédéric BONNET

Avocat

11, rue Camille Pelletan

66000 PERPIGNAN

Tél. 04 68 52 28 81 - Fax. 04 68 52 21 72

fredericbonnetavocat@orange.fr

Membre d'une Association de Gestion Agréée - Paiement par chèque accepté

Courriel : fredericbonnetavocat@orange.fr

SIREN 50261853100037 - TVA intracommunautaire n° FR 145 0261 85 31